

# GUIDE PRATIQUE DU COMPOSTAGE COLLECTIF AVEC CITYCOMPOST

Osons le compostage collectif !



Sur les pavés la terre



SYNDICAT MIXTE DU SUD EST MARNAIS  
4 Grande rue, 51240 Dampierre-sur-Moivre  
03 26 70 19 28 - [contact@symsem.fr](mailto:contact@symsem.fr)  
[www.symsem.fr](http://www.symsem.fr)



# Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques en présence d'eau et d'oxygène, par le biais de micro-organismes.

L'intérêt est de :

- Réduire la quantité de déchets organiques dans le bac d'ordures ménagères ;
- Produire du compost, un fertilisant 100% naturel qui lutte contre l'appauvrissement des sols.

## Qu'est-ce que le compostage collectif

Le compostage collectif, c'est l'apport de biodéchets sur un site dédié aux habitants d'un immeuble collectif par exemple. Il permet également de sensibiliser tous les acteurs au respect de l'environnement et au tri des déchets.

Le CityCompost est un composteur partagé. Sur un site, des composteurs sécurisés sont mis à disposition et toutes les familles peuvent y déposer leurs biodéchets.

Pour la réussite du projet, un agent qualifié visitera et contrôlera toutes les semaines le CityCompost afin de garantir le bon fonctionnement et la qualité du traitement.



### **Le compostage collectif c'est écolo !**

Un tiers du poids de nos ordures ménagères est constitué de déchets biodégradables (épluchures). Jetés dans le bac des ordures ménagères, ils terminent incinérés.



### **Le compostage collectif transforme vos déchets biodégradables en un compost pour vos plantes !**

Au bout de quelques mois, grâce à ce procédé naturel, vos déchets biodégradables se seront transformés en compost.



### **Le compostage collectif vous permet de rencontrer vos voisins !**

Le composteur est un lieu de rencontre, d'échange, créateur de lien social.

# Un site de compostage pour qui ?

Le site de compostage collectif peut être créé pour les résidents de l'immeuble en partenariat avec le SYMSEM et leurs bailleurs.

## Présentation d'un site de CityCompost



### Un composteur d'apport

C'est uniquement dans ce composteur que vous allez déposer vos déchets biodégradables.



### Un composteur de maturation

C'est dans ce composteur que le compost mûrit pendant plusieurs mois. Durant cette période, il sera fermé, vous ne pourrez rien y déposer.

Pourquoi y a-t-il 2 CityCompost ?

Pendant quelques mois, vous déposerez vos biodéchets dans le 1<sup>er</sup> CityCompost, jusqu'à ce qu'il soit plein. Ensuite, il sera fermé pour maturation, et vous déposerez vos biodéchets dans le 2<sup>nd</sup>.

Puis le compost mûri dans le 1<sup>er</sup> est alors collecté et valorisé sur le territoire.

Ce roulement sera fait toujours de la même manière.

# Que mettre dans un composteur ?

## LES DÉCHETS BRUNS

### De la cuisine et de maison :

- Coquilles d'œufs broyés ;
- Coques de noix, noisettes concassées ;
- Essuie-tout.

## LES DÉCHETS VERTS

### De la cuisine et de maison :

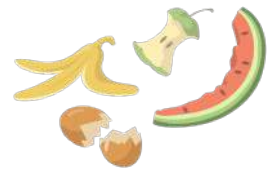
- Épluchures ;
- Fruits et légumes abimés ;
- Marc de café, filtres de café, feuilles de thé ;
- Fleurs et plantes d'intérieur fanées.

***N'introduisez pas de viande, poissons, laitages ou de pain dans le CityCompost.***

# Comment fonctionne le site ?

## 1. Je dépose mes biodéchets dans le CityCompost

Restes de repas (*coupez en morceaux les gros déchets : trognons de choux, feuilles d'ananas...*).



## 2. J'ajoute de la matière sèche à mes apports

En appuyant sur la pédale pour ouvrir la trappe, un mécanisme automatique s'actionne, permettant l'apport de broyat.



## 3. Je mélange les biodéchets

Une fois mes biodéchets versés, je fais 5 tours de manivelle afin de les mélanger avec le compost existant, permettant ainsi l'apport d'oxygène.



# Comment utiliser le compost ?

Le compost est un fertilisant, il peut être utilisé en épandage aux pieds des rosiers, des fleurs, des légumes et des haies. Il peut aussi être utilisé comme support de culture au potager, en semis, en rempotage, pour les fleurs et les plantes d'intérieur.

Pour les pots et jardinières, adoptez le bon mélange : 1/3 de compost, 2/3 de terre. Si vous réutilisez des jardinières de l'année précédente, ajoutez 20% maximum de compost à la quantité de l'ancienne terre.

# Foire aux questions !

## Pourquoi ce guide ?

- Pour vous donner les clés de la réussite d'un bon compost ;
  - Pour vous aider à vous organiser dans le projet ;
- Pour créer des liens et favoriser les échanges entre les participants. Des opérations telles que le transfert, le tamisage, la distribution du compost ou encore la plantation seront l'occasion de se retrouver autour d'un moment convivial.

## Puis-je faire du compostage durant l'hiver ?

Bien sûr ! La chute des températures ralentit l'activité microbologique de votre compost, mais le processus de décomposition reprendra aux beaux jours. Au printemps, ajoutez à votre compost des déchets bruns comme des feuilles mortes par exemple, afin d'obtenir l'équilibre carbone/azote, qui favorisera le travail efficace des micro-organismes.

## Si j'ai d'autres questions, qui puis-je contacter ?

Pour toutes questions concernant le compostage, contactez le SYMSEM au 03 26 70 19 28 ou par mail à l'adresse suivante : [contact@symsem.fr](mailto:contact@symsem.fr)



Financé par



4 Grande rue, 51240 Dampierre-sur-Moivre  
03 26 70 19 28 - [contact@symsem.fr](mailto:contact@symsem.fr)  
Pensez à visiter notre site : [www.symsem.fr](http://www.symsem.fr)